

Le budget—M. MacLaren

Nous sommes persuadés que, de la sorte, nous répondons au besoin manifesté par les Canadiens d'avoir une plus grande sécurité dans leur vieil âge, lors de leurs années de retraite. Nous pensons que ces mesures rallieront certainement la grande majorité des Canadiens. Nous sommes décidés à les faire mettre en œuvre très bientôt. Nous nous y emploierons avec les autorités provinciales afin que tous les Canadiens aient à l'avenir des régimes de pensions intéressants.

Le budget à l'étude se traduit pour nos citoyens en divers avantages, en diverses initiatives et mesures innovatrices, dont ils ne pourront tirer le meilleur parti que lorsque la reprise sera bien amorcée, et la croissance réelle bien relancée dans l'économie.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, le ministre nierait-il que les transferts de fonds à des sociétés de la Couronne sont passés cette année de 3.767 à 4.618 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 22 p. 100? Ne sait-il pas que Radio-Canada a reçu 895.7 millions de plus; la Société pour l'expansion des exportations, 287 millions; Petro-Canada, 460 millions, plus 60 millions pour des activités de forage au large de la Jamaïque; la Société des postes, 520 millions, ce qui n'a jamais été prévu dans un budget, l'Énergie atomique du Canada, 331.4 millions; la SCHL, 1,345.1 millions; la Commission de la Capitale nationale, 105 millions, pour ses parcs et promenades dans la ville d'Ottawa; et la Société de développement du Cap-Breton, 134.4 millions? Soutiendra-t-il à la Chambre que, à son avis, aucune de ces dépenses ne peut être contestée ni reconsidérée, qu'elles sont toutes parfaitement justifiées et constituent des hausses normales pour un gouvernement libéral? Le gouvernement emprunte de l'argent à 10.4 p. 100, taux nettement supérieur, de .6 p. 100, en fait, à celui de l'an dernier.

M. MacLaren: Monsieur le Président, le député d'en face vient de nous donner lecture de toute une liste de sociétés de la Couronne dont les budgets d'exploitation ou les budgets d'immobilisation ont été considérablement relevés. D'autres, qu'il n'a évidemment pas mentionnées, ne sont pas dans ce cas-là. Quoi qu'il en soit, j'ai peine à croire qu'il m'incombe de demander au député où il veut en venir. Je dois déduire de ses propos que la Société de développement du Cap-Breton n'est pas, à ses yeux, une bonne idée. Il doit vouloir dire que, selon lui, l'aide de la SCHL pour les logements sociaux ou les habitations à prix modique n'est pas une bonne chose. Nous conseillait-il de ne pas investir dans la Société canadienne des postes afin d'assurer que nous aurons un meilleur service postal à l'avenir? Veut-il mettre les réacteurs Candu au rancart et annuler les sommes que les Canadiens ont investies dans notre industrie technologique de pointe qui est respectée dans le monde entier? Qu'est-il en train de nous dire? Il est certain que les budgets de certaines sociétés de la Couronne ont augmenté. Ces budgets sont l'objet d'examen et d'analyses. Nous, du parti ministériel, sommes convaincus que ces budgets peuvent non seulement jouer un rôle primordial dans l'expansion des activités du secteur public qui sont confiées à ces sociétés, mais aussi jouer le rôle de catalyseur et déclencher une plus grande croissance et une plus grande expansion dans le secteur privé.

• (1730)

Le député de l'opposition conteste le budget de la Société pour l'expansion des exportations. Nous demande-t-il de ne pas

offrir de garanties-assurance ni de prêts à bon compte aux acheteurs étrangers de biens et de services canadiens? Souhaite-t-il que nous nous retirions du marché financier international? De quoi parle-t-il?

M. Schellenberger: Monsieur le Président, le ministre donne toujours l'impression qu'il n'y a rien à récupérer dans les budgets des diverses sociétés de la Couronne, que lorsqu'elles demandent un certain nombre de millions de dollars, elles doivent les avoir. Dans son discours il a également donné l'impression qu'il n'y avait pas moyen de diminuer les dépenses du gouvernement qui vont provoquer un déficit de 31.5 milliards de dollars cette année, plus de 25 milliards l'année dernière et des déficits prévus de plus de 20 milliards pour les quatre prochaines années. Le ministre se préoccupe-t-il de cela? Veut-il nous dire qu'il n'est pas possible de diminuer ces énormes déficits? Ne s'inquiète-t-il pas du fait que le secteur privé n'est plus en mesure d'emprunter en raison des énormes ponctions du gouvernement et des effets que cela peut avoir sur les taux d'intérêt?

M. MacLaren: Monsieur le Président, le député d'en face n'a peut-être pas bien suivi les observations que j'ai faites plus tôt, et où je disais que dans le budget d'avril 1983 nous avons lancé un plan de réduction progressive du déficit du gouvernement fédéral, tant en dollars qu'en pourcentage du produit national brut. Le député a raison de dire que dans les années à venir les déficits du Canada resteront supérieurs à 20 milliards de dollars. Mais ce montant, en pourcentage de notre PNB, et même en dollars absolus, diminuera au fur et à mesure que notre économie croîtra et que la relance s'effectuera. Notre déficit diminuera. Une raison pour laquelle nous nous sommes engagés à suivre cette politique, c'est que nous ne voulons pas voir la situation que le député vient de décrire. Si vous demandez aux établissements financiers du Canada, aux maisons de courtage ou aux banques, vous constaterez que le secteur privé n'a pas été évincé du marché de l'emprunt. Le secteur privé n'a pas eu besoin d'emprunts massifs qui seraient venus en concurrence avec ceux du gouvernement fédéral sur le marché de l'argent. Nous estimons qu'avec la relance, et je renvoie le député au document qui accompagne le budget d'avril, cette concurrence est un problème en puissance. C'est une des raisons pour lesquelles, de ce côté, nous sommes déterminés à diminuer graduellement le déficit fédéral.

M. Orlikow: Monsieur le Président, le ministre a commencé son discours, et je pense le citer correctement, en disant que nous avons connu une récession, mais que nous sommes maintenant dans une période de croissance réelle. Il n'en demeure pas moins que nous avons 1.5 million de chômeurs. Si l'on considère les documents budgétaires et les prévisions du ministre des Finances (M. Lalonde), on voit qu'ils prévoient un chômage supérieur à 10 p. 100 pour les prochaines années. Comment le ministre ose-t-il prétendre que le pire est passé alors que nous avons 1.5 million de chômeurs et que le ministre des Finances reconnaît lui-même que nous continuerons à avoir un fort taux de chômage? Et pour combattre ce chômage inacceptable, il propose de consacrer 150 millions de dollars pour faire travailler 1.5 million de chômeurs. Mais cela n'empêche pourtant pas le gouvernement de trouver de l'argent, sous forme de dégrèvements fiscaux, comme les régimes enregistrés